

NOTRE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

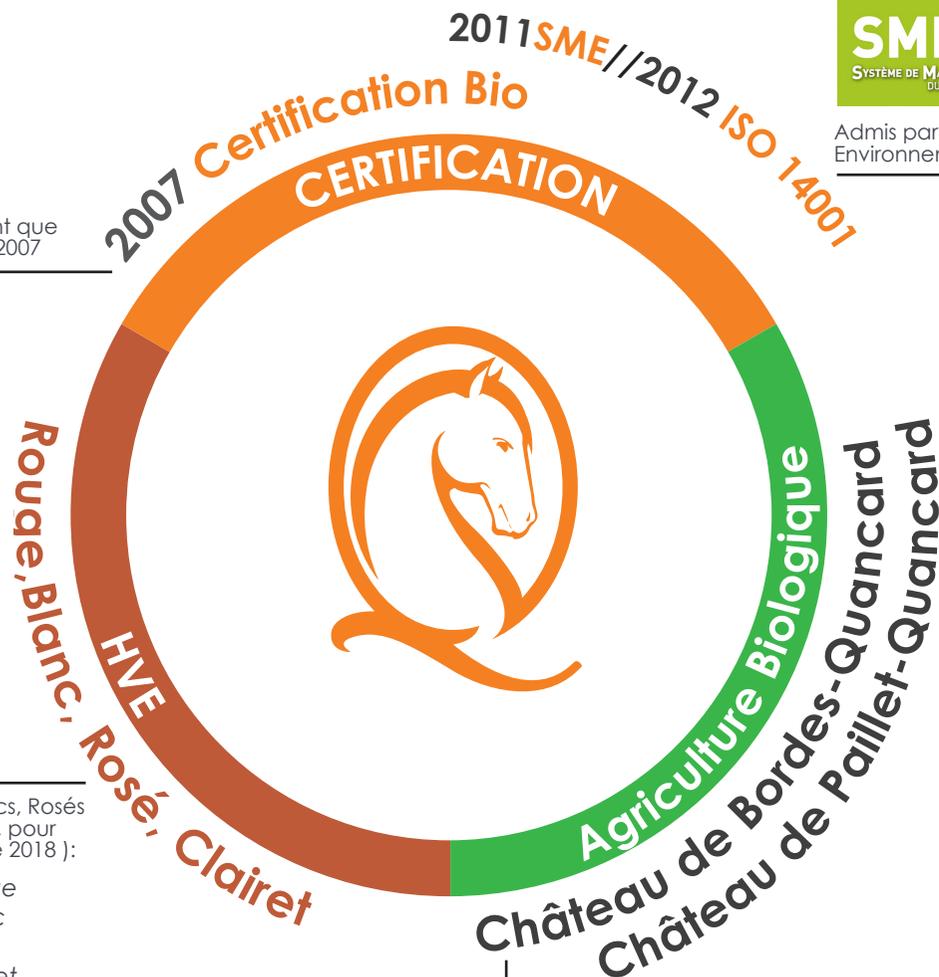
Depuis plusieurs années, Cheval-Quancard s'investit dans une démarche environnementale réfléchie, constructive et raisonnée. Ce respect de la nature se traduit par un traitement des effluents et une veille au contrôle et à la maîtrise des énergies et de l'eau. Cette démarche a également engagé Cheval-Quancard au niveau des produits avec la certification BIO en 2007, faisant de la société l'un des précurseurs sur la place bordelaise.

Certification BIO en tant que transformateur depuis 2007



Vins certifiés en HVE3 (Pour les Blancs, Rosés et Clairet à partir du millésime 2019, pour les Vins Rouges à partir du millésime 2018) :

- Chai de Bordes Bordeaux Rouge
- Chai de Bordes Bordeaux Blanc
- Chai de Bordes Bordeaux Rosé
- Chai de Bordes Bordeaux Clairet
- Cheval Quancard Réserve Bordeaux
- Cuvée Clémence Entre-Deux-Mers
- Lamotte Robin Graves Blanc
- Château de Paillet-Quancard Cadillac Côtes de Bordeaux Rouge (à partir du mill 2019)
- Château de Bordes-Quancard Bordeaux Rouge (à partir du mill 2021)



Admis par Système de Management Environnemental (SME) depuis 2011

